



Changer de boite de presta en restant chez le même client

Par Hashimoto

Bonjour

Je suis actuellement en prestation chez un client depuis 3 ans, embauchée en CDI chantier.
Je veux changer d'employeur tout en restant chez le client actuel (qui est au courant de ma démarche)

Malheureusement j'ai une clause de non concurrence sur mon contrat je cite:

Vous vous engagez pendant une durée de 12 mois en cas de rupture du contrat a ne pas entrer au service d'une société concurrente, a ne pas exploiter une société dont l'activité est identique ou concurrente d'une activité de la société x

A ne pas vous intéresser a toute activité pouvant concurrencer l'entreprise dans ses aspects techniques commerciaux ou informatiques

Toute violation vous rendra redevable d'une pénalité équivalente à une année de salaire

Sachant que je ne touche rien au titre de cette clause, je n'ai rien d'indiqué de tel sur ma fiche de paie donc je déduis qu'elle n'est pas appliquée dans ce cas puis-je aller vers une société concurrente ?

Que puis je faire ? merci